



COVID-19

Difficultés de paiement des loyers (Rent Hardship)

Il n'a jamais été aussi facile de solliciter une aide du programme difficultés de paiement des loyers

Si vos heures de travail ont été réduites, ou si vous avez perdu votre emploi, alors remplissez **de suite** une demande de recertification provisoire (Interim Recertification).

AUCUN délai de carence ne s'applique. **Pour déposer une demande :**

Rendez-vous sur le portail en libre-service (Self-Service Portal) de l'Office du logement de la ville de New York (New York City Housing Authority, NYCHA) à l'adresse selfserve.nycha.info

Appelez le Centre de contacts client (Customer Contact Center, CCC) au 718 707 7771 (sélectionnez l'option de menu « 5 » lorsque vous y êtes invité[e]) ;
OU

Appelez l'agence de gestion dont dépend votre logement (Property Management Office) pour recevoir un formulaire de demande par voie postale.

Jusqu'à nouvel ordre, les résidents NYCHA peuvent **ATTESTER SUR L'HONNEUR** de leur baisse de revenus. Les documents de justification habituellement requis dans le cadre d'une demande de recertification provisoire ne sont pas exigés en cette période.

Votre loyer sera ajusté le mois suivant le traitement de votre demande. Le NYCHA acceptera que vos loyers ne soient que partiellement versés jusqu'au traitement de votre demande.

Rendez-vous sur on.nyc.gov/rent-hardship-assistance pour en savoir plus.